

## Manifestation des apiculteurs contre Bayer à Cologne

A l'occasion de l'assemblée générale des actionnaires de Bayer ce vendredi 29 avril, les apiculteurs de toute l'Europe étaient invités à se joindre à leurs collègues allemands pour protester contre les pesticides néonicotinoïdes. Les protagonistes de cette manifestation rappellent que l'imidaclopride et la clothianidine, fabriqués par Bayer, comptent parmi les principaux facteurs responsables de la mort des abeilles à travers le monde. Bien que ces pesticides soient déjà interdits pour le traitement des semences de certaines cultures dans plusieurs pays, l'entreprise refuse d'arrêter la production. Ils veulent également attirer l'attention sur le fait que la sécurité alimentaire est menacée suite à une pollinisation réduite.



Plus d'infos ici : [http://www.rp-online.de/bergischesland/leverkusen/nachrichten/Peta-und-Imker-demonstrieren-gegen-Bayer\\_aid\\_992479.html](http://www.rp-online.de/bergischesland/leverkusen/nachrichten/Peta-und-Imker-demonstrieren-gegen-Bayer_aid_992479.html)

## Journée de formation pour les assistants apicoles wallons

Le 30 avril, les assistants apicoles wallons ont bénéficié de leur journée de formation annuelle. L'objectif cette année était d'améliorer la méthodologie d'une visite approfondie d'une ruche à échantillonner. Quelles sont les questions à poser, quels sont les échantillons à prendre, comment les conserver et les envoyer, etc. ? Cette journée de formation est venue à point pour entraîner les assistants apicoles dans les démarches à suivre en cas de problèmes dans le rucher/la ruche (information à connaître, prise d'échantillons, tests simples et possibles à réaliser, etc.) vu qu'ils sont appelés à jouer un rôle très important dans le projet d'échantillonnage qui va se dérouler en Région wallonne ces deux prochaines années - ce projet de deux ans vient d'être accepté par les parlementaires wallons. Au niveau du CARI chargé de l'échantillonnage, c'est Noa Simon qui le suivra directement.

## Petit déjeuner scientifico-politique au parlement européen : abeilles pour débutants

### Réponses à vos questions par un expert

Le 4 mai, le Dr. Juliet L. Osborne, experte en écologie des pollinisateurs à l'Université du Hertfordshire (Royaume-Uni) a fait une intervention au Parlement européen parrainée par BASF. Dans sa présentation, elle a évoqué la situation et les différences entre les abeilles mellifères et les *bombus*, présentation un peu confuse et généraliste qui a montré la nature multifactorielle des problèmes des abeilles.

## Les politiques européens intéressés par l'avenir du secteur apicole et la santé des abeilles

Depuis la fin avril, des discussions ont commencé au niveau du Parlement européen sur la future politique sanitaire de l'abeille. La Commission agriculture et développement rural du Parlement a voulu inclure dans la discussion sur la politique de santé des mesures pour améliorer le secteur apicole. Le résultat sera un rapport d'initiative écrit par l'eurodéputé socialiste hongrois Csaba Tabajdi. Du projet de rapport, il ressort que les points soulignés par Tabajdi comportent des mesures visant à investir plus dans la recherche et dans la formation des apiculteurs, mais aussi à fournir des indications pour l'orientation du travail du nouveau laboratoire de référence européen et des mesures pour améliorer l'habitat des abeilles.

De son côté, l'eurodéputée conservatrice anglaise Julie Girling en charge du rapport de la Commission environnement a publié un projet d'avis centré sur les facteurs qui influencent la santé de nos abeilles. Lors d'une discussion publique, ce projet de rapport de Mme Girling qui présentait des déclarations très provocantes dénigrant le rôle joué par les pesticides et par le modèle agricole basé sur les OGM sur la santé des abeilles a été vivement critiqué par les eurodéputés. Les discussions continuent pour l'instant dans chacune des Commissions et le tout devrait être finalisé pour le 12 juillet, date prévue pour la présentation du rapport d'initiative de Tabajdi en Commission agriculture.



## Bee care, we care, be there !

La société Bayer a organisé le 20 juin une soirée pour montrer qu'elle aussi se préoccupe de la bonne santé des abeilles. A l'hôtel Stanhope de Bruxelles, M. Lykele van der Broek, membre du comité de gestion et responsable de Bayer CropScience a souhaité la bienvenue aux participants et conférenciers : Julie Girling (eurodéputée conservatrice britannique), Alberto Laddomada (chef d'unité de la DG SANCO sur la santé animale), Tim Lovett (représentant des apiculteurs britanniques-BBKA), Britta Reimers (eurodéputée libérale allemande) et Ann De Ryck (productrice de fruits belge) ont discuté du problème de la santé des abeilles au niveau européen. Le modérateur Sir Julian Priestley, ancien secrétaire général du Parlement européen, a mené un débat qui portait principalement sur la problématique de la disponibilité de médicaments vétérinaires contre le varroa, et sur le varroa lui-même.

Une seconde intervention est prévue le 28 juin, organisée par l'association européenne de protection des cultures et l'association européenne des propriétaires terriens à Bruxelles pour présenter leur rapport « Pollinisateurs et agriculture » où trois points seront abordés :

- pollinisateurs et services écosystémiques,
- abeille et agriculture durable,
- politique européenne pour les pollinisateurs.



La conférence se tiendra au Parlement européen.

Vous trouverez plus d'informations sur : <http://www.ecpa.eu/event/environmental-protection/pollinators-and-agriculture-europe-conference>

## Groupe de travail européen sur le traitement des semences à Paris

Les 10 et 11 mai a eu lieu à Paris l'atelier « Le traitement des semences » visant à définir un document d'orientation relatif à l'autorisation des produits phytopharmaceutiques pour le traitement des semences. Celui-ci s'inscrit dans le cadre des dispositions spéciales de la nouvelle réglementation européenne (Règlement (CE) 1107/2009). Trois États membres, les Pays-Bas, la France et l'Allemagne, ont pris l'initiative d'écrire des lignes directrices qui incluent des tests et la procédure à suivre afin d'autoriser les produits phytopharmaceutiques pour une utilisation en enrobage de différentes semences.

Avec la nouvelle réglementation, la Commission a voulu améliorer l'échange d'informations entre les États membres. En conséquence, une autorisation donnée dans un État membre signifie l'autorisation automatique dans les autres États membres de l'UE.

A l'avenir, d'autres ateliers sont prévus, le premier sera organisé le 8 juillet pour discuter des mesures d'atténuation des risques, y compris pour les abeilles. Ces lignes directrices devront être validées par l'Agence européenne de sécurité alimentaire (EFSA).

## Vote au conseil des ministres de l'Union européenne sur la politique sanitaire des abeilles

Les États membres ont participé aux discussions sur l'avenir de la politique sanitaire des abeilles sous l'égide de la présidence hongroise. Le 17 mai, le conseil de l'Union européenne a remis ses conclusions sur la communication de la Commission sur la santé de l'abeille. Elles présentent une série de recommandations qui vont dans le sens des demandes des apiculteurs. Le texte est disponible en anglais sur la page suivante : [http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms\\_data/docs/pressdata/fr/agricult/122024.pdf](http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/agricult/122024.pdf)



## Congrès de la SETAC à Milan

La SETAC (Society of Environmental Toxicology and Chemistry) a organisé sa 21<sup>e</sup> réunion annuelle européenne à Milan du 15 à 19 mai. Cette conférence est une opportunité pour les scientifiques indépendants, de l'industrie et de l'administration qui travaillent sur la toxicologie de mettre en commun leurs résultats.

Au programme, il y avait des sessions dédiées à la toxicité de l'environnement aquatique, du sol, de l'air. Quelques présentations et posters montraient des études faites sur l'abeille et l'impact des pesticides; il y avait aussi des études sur l'impact des produits chimiques (pas seulement les pesticides, mais aussi les métaux lourds, les produits dérivés des produits de nettoyage, etc.) sur les insectes et microbes aquatiques, les oiseaux, les reptiles et amphibiens, les vers du sol, etc.

Les résumés des présentations et la liste des posters présentés au congrès peuvent être consultés ici : [http://milano.setac.eu/milano/scientific\\_programme/downloads/?contentid=429](http://milano.setac.eu/milano/scientific_programme/downloads/?contentid=429)

## Formavet

Les deux premières formations de courte durée (4 h) ont été organisées pour les vétérinaires qui bénéficient déjà d'une expérience apicole. Elles consistaient à faire un point rapide sur les différentes matières et la législation en place sur les sujets qui concernent les vétérinaires. Pas plus de la moitié des vétérinaires lors de la première session et aucun lors de la seconde session n'avaient une réelle connaissance des abeilles et l'on peut s'interroger sur l'efficacité d'une formation aussi courte dans le cadre du service qu'ils sont amenés à rendre aux apiculteurs. L'Ordre des vétérinaires présente une liste de vétérinaires « apicoles » sur leur site : [www.ordre-veterinaire.be](http://www.ordre-veterinaire.be) --> liste --> apiculture